

Label Commune Piétonne Formulaire d'inscription

1. Consignes d'envoi

Compléter la grille de critères en ligne disponible sur

<http://mobilite.wallonie.be/label-commune-pietonne>

et transmettre le formulaire ci-dessous pour **le 30 juin 2023** par mail à : florian.vanhamme@tousapied.be

Ou à l'adresse suivante :

Monsieur Florian Vanhamme

Tous à pied

Rue Nanon, 98

5000 NAMUR

Personne de contact :

Tous à Pied : Florian Vanhamme – florian.vanhamme@tousapied.be - 081/ 390 812

2. Formulaire

Administration communale de

Adresse postale :

.....

.....

.....

Responsable du dossier pour le Collège communal

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

Responsable du dossier pour le Collège communal

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

La Commune / Ville de

s'engage dans le projet Commune Pédestre

et par là s'assure :

- de l'initiation ou la réalisation des critères obligatoires au minimum
- de l'encodage de la grille de critères sur le site de la Région wallonne

Approuvé par le Collège communal en sa séance du

Le/la Directeur.trice communal(e)

Le/la Bourgmestre